

4.5.2011

A7-0094/1

Amendement 1

Jens Geier, Göran Färm, Inés Ayala Sender
au nom du groupe S&D

Rapport

Ville Itälä

Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*1 bis. demande une révision à long terme
du budget du Parlement; demande que
d'éventuelles économies futures soient
identifiées afin de réduire les coûts et de
créer des ressources pour le
fonctionnement à long terme du
Parlement en tant que branche de
l'autorité législative;*

Or. en

4.5.2011

A7-0094/2

Amendement 2

Ryszard Czarnecki

au nom du groupe ECR

Rapport

Ville Itälä

Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution

Titre (nouveau) après le paragraphe 10

Proposition de résolution

Amendement

Examen global des dépenses

Or. en

4.5.2011

A7-0094/3

Amendement 3
Ryszard Czarnecki
au nom du groupe ECR

Rapport
Ville Itälä
Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*10 bis. demande à son Bureau de
procéder d'urgence, en 2011, à un
examen global des dépenses dans tous les
domaines d'activité pour veiller à ce que
toutes les dépenses aient un bon rapport
coût-efficacité et identifier ainsi les
possibilités d'économies qui permettront
de réduire la pression sur le budget en
cette période d'austérité;*

Or. en

4.5.2011

A7-0094/4

Amendement 4
Ryszard Czarnecki
au nom du groupe ECR

Rapport
Ville Itälä
Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution
Titre (nouveau) après le paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

Contrôle parlementaire

Or. en

4.5.2011

A7-0094/5

Amendement 5

Ryszard Czarnecki

au nom du groupe ECR

Rapport

Ville Itälä

Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution

Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 ter. observe que le débat sur la décharge est l'une des rares occasions qui permettent au Parlement dans son ensemble de passer en revue le fonctionnement de son organisation et de ses politiques internes - questions qui, autrement, relèvent largement des prérogatives de son Bureau; observe que le débat sur la décharge du Parlement devrait donc être programmé comme un débat distinct de celui sur les autres rapports de décharge de manière à recevoir toute l'attention qu'il mérite; estime que ce débat devrait être mis en exergue de manière à encourager les présidents de groupe à y participer, à permettre à tous les membres de son Bureau d'être présents et à donner suffisamment de temps pour permettre à un grand nombre de députés d'exprimer leur opinion sur le fonctionnement interne du Parlement;

Or. en

4.5.2011

A7-0094/6

Amendement 6
Ryszard Czarnecki
au nom du groupe ECR

Rapport
Ville Itälä
Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 quater. demande que tous les députés au Parlement européen reçoivent des copies des principales politiques adoptées par le Bureau au cours de la présente législature, comme, par exemple:

- la stratégie immobilière;*
- la stratégie en matière de TIC;*
- le plan d'action en matière de communication;*

et qu'ils reçoivent de tels documents à l'avenir;

Or. en

4.5.2011

A7-0094/7

Amendement 7

Ryszard Czarnecki

au nom du groupe ECR

Rapport

Ville Itälä

Décharge 2009 : budget général UE, Parlement européen
(SEC(2010)0963 – C7-0212/2010 – 2010/2143(DEC))

A7-0094/2011

Proposition de résolution

Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 quinquies. demande au Bureau de transmettre les projets de documents portant sur des sujets importants d'intérêt commun à tous les députés au Parlement européen afin de faciliter les débats au sein des groupes politiques avant que des décisions finales ne soient prises;

Or. en